

Mairie de VALIGNAT
Le Bourg
03330 VALIGNAT
DATE DE CONVOCATION
09/09/22

Procès verbal CONSEIL MUNICIPAL 16/09/22

L'an deux mille vingt-deux, le seize septembre à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni à la mairie en séance ordinaire,
sous la présidence de Magalli BLAES, Maire.
Présents:
BLAES Magalli, SASTRE GARAU Danielle, CHASSIN Yves
CHALEIL Laurent, LARONDE Françoise, CHESSERET Didier,
RIBOTTET Maryse

NOMBRE DE CONSEILLERS : 7
PRESENTS : 7
VOTANTS : 7

- 1) **Secrétaire de séance** : Didier CHESSERET
- 2) Adoption du dernier compte-rendu : voté à l'unanimité

**3) DELIBERATION POUR L'APPROBATION DU VIREMENT DE
CREDIT- DEL2022-09-01**

Madame le Maire explique au Conseil Municipal, que lors de l'élaboration du budget 2022, nous avons approvisionné les recettes d'amortissements à l'article 28051 au lieu du 2804111. Le Comptable public nous demande de faire un virement de crédit pour la somme prévue de 766.63 € du 28051 au 2804111.

Madame le Maire a récemment signé une décision d'ordonnateur pour ce virement de crédit.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce :
POUR à l'unanimité

**4) DELIBERATION : DECISION MODIFICATIVE (DM)- DEL2022-
09-02**

Afin de pouvoir avancer les sommes pour le paiement de quelques réparations des toitures des bâtiments communaux endommagées par la grêle du 04/06/2022, il serait bien d'approvisionner l'article 615221 Bâtiments Publics (Fonctionnement)

Nous pouvons mettre 2300 € qui seront pris comme suit :

- 1000 € sur le 022 Dépenses imprévues
- 300 € sur le 61521 Terrains
- 1000 € sur le 61521 Voirie

Le montant total de cet article 615221 s'élève à 4621.99 €

Nous comptons sur l'indemnisation de notre assurance.

Le Conseil vote POUR à l'unanimité.

**5) DELIBERATION POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION
POUR LE NOEL DES ENFANTS 2021- DEL2022-09-03**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, d'allouer une subvention de 132 € à l'association Les Amis de Valignat, pour participer au Noël des enfants 2021.
Mme SASTRE GARAU Danielle, Présidente de l'association sort de la salle, pour ne pas prendre part au vote.

Un contrat d'Engagement Républicain sera signé.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce : POUR 6 voix

6) DELIBERATION POUR LES TRAVAUX PROJETES EN 2023

7)

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, différents travaux qui pourraient être effectués en 2023.

- Taille de la haie vers le point tri
- Etude de la remise en état des routes du village
- Aménagement en sable de l'espace jeu et pétanque (5 tonnes de sable carrière)
- Travaux de réparation des bâtiments communaux suite à la grêle (Le Maire présente les devis de L'entreprise BARTHOUX pour la réfection du plafond de la bibliothèque d'un montant de 3 288.94 € TTC et de la SARL JC LAURENT pour les réparations des toitures d'un montant de 17 966.33 € TTC) Nous attendons un devis pour le plafond de la salle des fêtes.

Après délibération, le Conseil Municipal se prononce pour : POUR à l'unanimité et accepte les 2 devis.

INFORMATIONS- QUESTIONS DIVERSES :

Point sur les travaux du logement communal

Un poteau avec panneau indicateur de rue est nécessaire pour l'Allée Saint Michel et rue de la Planelle.

La séance est levée à 20h00

Le Secrétaire de séance, Didier CHESSERET



Le Maire, Magalli BLAES

